



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Direction
départementale des
territoires de Côte-d'Or*

Service de la Sécurité et de l'Éducation Routière

Dijon, le jeudi 11 septembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

perturbations possibles à partir du lundi 15 septembre 2014 dans le déroulement des examens du permis de conduire

En raison d'un préavis national de grève illimitée des inspecteurs du permis de conduire, la Direction départementale des territoires informe les candidats que le déroulement des épreuves du permis de conduire (permis A, B, C) prévues à partir du LUNDI 15 SEPTEMBRE 2014 en Côte-d'Or, pourrait être perturbé.

Les candidats qui doivent passer leur épreuve ces jours-là sont invités à se renseigner auprès de leur auto-école en début de matinée.

Des informations générales sur le permis de conduire sont disponibles sur le portail internet départemental des services de l'État : <http://www.cote-dor.gouv.fr/> rubriques < Vos démarches administratives courantes > Permis de conduire.

CONTACTS PRESSE

Direction départementale des territoires de la Côte d'Or
Chef du service de la sécurité et de l'éducation routière
Michel BURDIN - Tél : 03 80 29 42 80
michel.burdin@cote-dor.gouv.fr
Cabinet-communication
Murielle DUMONT - Tél : 03 80 29 43 66
murielle.dumont@cote-dor.gouv.fr